

**Conseil de RPI****Présents :**

**Enseignants :** Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Patrice Roberdeau ; Helga Enselme ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Lucie Domange.

**Parents élus :** Dorine Dupont, Tatiana Fraigne, Mélina Jambrovic, Marine Celerier, Thibaud Jolibois, Elodie Guasch de Almeida.

**Représentants de la mairie :** Ansel Nathalie adjointe chargée des écoles des Nouillers, Mme Rumberger adjointe à la mairie d'Archangeay

**Périscolaire :** Robin Hélène, responsable du Périscolaire sur le site Archingeay-Les Nouillers

**Président du SIVOS :** Gilles Vignet

**DDEN :** Mme Rullaud-Michel Cathy

**Excusés :**

**Inspection :** Mme Pinto

**Représentants de la mairie :** M. Ardoin Stéphane (maire de Les Nouillers), M. Lamare Rémi (maire d'Archangeay)

**Parents élus :** Lucile Bellamy, Sheila Simonet, Melissa Gautier, Bellamy Jean-Baptiste, Tessier Serge, Hugon Kelly.

Début de séance à 18h35

**1 Présentation des membres du conseil de RPI.**

**Enseignants PS/MS/GS :** Noémie Yonnet et Caroline Cudia (le lundi) avec Angélique Saint-Léger comme (ATSEM).

**MS/GS :** Virginie Lemasson avec Carole Pomaret (ATSEM).

**GS/CP :** Helga Enselme avec Maryse Gourdin et Océane Lapassade (ATSEM) (remplacée par Mme Fauchereau)

**CP/CE1 :** Patrice Roberdeau

**Apprenti ATSEM :** Noha Belabed

**Service civique :** Louna Barbin

**AESH :** Agathe Armengaud-Rullaud, Marie Fauchereau et Julien Lesselier

**CE2/CM1:** Domange Lucie

**CE2/ CM1 :** Guillaume Yonnet

**CM2 :** Christophe Desrentes

**AESH :** Julien Lesselier accompagne 1 enfant déclaré à la MDPH

**Service civique :** Tony Costa Silva

**Personnels communaux intervenant sur la pause méridienne :** Mme Renou, Mme Mège et Mme Companion sur Archingeay. Ainsi que deux animateurs de la CDC (un pris en charge par la communauté de communes, un pris en charge par la mairie)

Mme Gestraud Claudine et Mme Guillermo Elvina, Mme Vatbled Laurianne et Lydia Bouguoff-Brandy sur Les Nouillers, ainsi qu'un animateur de la CDC pris en charge par la mairie.

**Des parents élus :**

61% de votant pour cette année sur Archingeay.

69 % de votant pour Les Nouillers.

Cette année le vote avait toujours lieu en version papier bien que l'on ait voté le passage au vote numérique.

Pour l'instant, le ministère de l'éducation nationale ne nous propose aucun outil, les seules solutions numériques sont des solutions privées et donc payantes (environ 1000 €). Actuellement, papier, timbres, enveloppes revient à environ 300 €.

Quand le MEN proposera une plateforme officielle respectant la RGPD, nous pourrons ainsi éviter ce gaspillage matériel (encre, enveloppe et papier).

<i>Parents élus à l'école de Les Nouillers</i>	
<b>1<sup>er</sup> titulaire :</b> Mme Lucile Bellamy	<b>Suppléant :</b> Mme Celerier Marine
<b>2<sup>ème</sup> titulaire :</b> Mme Jambrovic Mélina	<b>Suppléant :</b> M. Jolibois Thibaud
<b>3<sup>ème</sup> titulaire :</b> Mme Fraigne Tatiana	<b>Suppléant :</b> Mme Simonet Sheila
<b>4<sup>ème</sup> titulaire :</b> Mme Dupont Dorine	
<i>Parents élus à l'école d'Archangeay</i>	
<b>1er titulaire :</b> Mme Melissa Gautier	<b>Suppléant :</b> Mme Hugon Kelly
<b>2<sup>ème</sup> titulaire :</b> Mme Guasch de Almeida Elodie	<b>Suppléant :</b> Mme Bellamy Jean-Baptiste
<b>3<sup>ème</sup> titulaire :</b> M. Tessier Serge	

### Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers : Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles : Madame Ansel

Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Madame Rumberger

**Des animateurs du périscolaire** : Hélène Robin, Anaïs Marin, Blandine Claire, Erwan Martin.

Le midi, les animateurs répartissent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

**RASED** : Il y a 3 enseignants spécialisés :

Mme Guillemois (psychologue scolaire)

Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)

M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Au sujet du RASED, M. Yonnet rappelle que leur rôle est d'aider les équipes enseignantes lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec des élèves que ce soit sur le plan pédagogique et/ou comportemental.

Les membres du RASED, peuvent intervenir de plusieurs manières :

- Venir observer l'enfant en classe.
- Intervenir auprès des enfants sous forme d'ateliers disciplinaires (prise en charge pendant le temps de classe).
- Faire des bilans : ces bilans permettent d'aider à établir un diagnostic, indispensable à la constitution d'un dossier MDPH ou d'une demande d'orientation telle que l'EGPA, l'Ulis, etc..., et ils permettent aussi à l'enseignant d'adapter sa pédagogie en fonction des obstacles rencontrés par l'élève.
- Ils participent aux équipes éducatives et apportent leur expertise.

### **2- Élection du président du conseil pour l'année 2024-2025 :**

M. Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2024-2025.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de M. Yonnet pour cette année scolaire.

### **3- Rôle du conseil d'école :**

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Vote pour l'organisation de l'élection des délégués de parents d'élèves.

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des APC.

### **4-Présentation du RPI (classe et effectif)**

#### **Les Nouillers**

PS/MS/GS: 20 élèves : 15PS – 4 MS – 1 GS

MS/GS: 16 élèves : 4 MS – 12 GS

GS/CP : 18 élèves : 6 GS – 12 CP

CP/CE1: 21 élèves : 5 CP – 16 CE1

PS: 15 élèves

MS: 8 élèves

GS: 18 élèves

CP : 17 élèves

CE1 :16 élèves

**Total** : 75 élèves (-10 par rapport à l'an dernier à la même époque)

#### **Archingeay** (3 classes)

CE2/CM1 : 17 (10 + 7)

CE2/CM1 : 17 (8 + 9)

CM2 : 20

CE2 : 18 élèves

CM1 : 16 élèves

CM2 : 20 élèves

**Total** : 54 élèves (-3 par rapport à l'an dernier à la même époque)

## 5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de services, décloisonnement):

### Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre toutes les classes :

De 13h15 à 14h30, pendant la sieste des PS, Madame Yonnet prend en charge tous les MS, Mme Lemasson prend en charge tous les GS, Mme Enselme prend en charge les CP et M. Roberdeau prend en charge les CE1. Ainsi chaque cohorte d'âge travaille ensemble, avec un effectif restreint sur des compétences spécifiques.

Le mardi et le jeudi, madame Yonnet fait anglais avec les CP/CE1 pendant que monsieur Roberdeau fait motricité avec les PS-MS-GS.

### Archingeay,

La pause méridienne fonctionne avec 2 services de cantine (*le groupe ne déjeunant pas a la possibilité de faire des activités avec les animateurs ou d'être simplement en temps récréatif dans la cour de l'école*)

Les enseignants ont maintenu l'échange de services pour mettre à profit les compétences linguistiques de Mme Domange qui effectue donc une séance par semaine d'anglais dans chaque classe.

Pendant ce temps-là, M. Yonnet fait sciences aux CM2, et M. Desrentes fait EPS avec la classe de Mme Domange.

Deux après-midis par semaine, le groupe de CE2 est réunie afin de travailler dans les domaines de « Questionner le monde » et d'Etude de la langue » tandis que les CM1 eux travaillent en « Histoire/Géographie/EMC » et en « Sciences ».

### 6- Les temps périscolaires :

A Archingeay, l'équipe périscolaire (composé de deux animateurs) intervient sur le temps de la pause méridienne et propose des ateliers (sportifs, créatifs, artistiques, musicaux, ateliers « Zippy, Pomme, etc... » , ...)

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI. L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

Aux Nouillers, l'équipe périscolaire (composé d'un animateur) aide à la surveillance sur le temps méridien et le soir. Ce sont les *Ateliers « Les amis de Zippy », « Les amis de pomme », et « Passeport »* qui sont proposés : Ces ateliers font partie d'un programme de promotion de la santé mentale en milieu scolaire qui vise à améliorer les habiletés sociales et d'adaptation des enfants.

### 7-Vote du règlement intérieur :

*Art.3 – Vie Scolaire – Transport Scolaire :*

Remplacer « en direction de la garderie de Les Nouillers » par « en direction de l'accueil périscolaire de Les Nouillers».

Le nouveau règlement intérieur est proposé avec ce changement.

Le conseil de RPi vote à l'unanimité l'acceptation de cette modification.

### 8- Utilisation des locaux scolaires hors temps scolaires :

Les écoles de Les Nouillers et d'Archingeay accueillent un temps « devoirs faits » à destination des collégiens de ces deux communes.

Ce créneau se déroule **tous les lundis** et accueille 10 enfants maximum par école.

Dans le cadre du pacte enseignant et de la liaison école/collège, les 6e/5<sup>e</sup> du collège Marcel Pagnol domiciliés à Archingeay peuvent faire leurs devoirs à l'école d'Archingeay une fois par semaine de 17h30 à 18h30, et les 6e/5<sup>e</sup> du collège Robert Cellier domiciliés aux Nouillers, à Taillant et à Grandjean vont désormais pouvoir faire leurs devoirs à l'école de Les Nouillers une fois par semaine de 17h15 à 18h15.

Mme Yonnet et M. Yonnet, les récupèrent à la descente du bus devant leur école respective et les aident à faire leurs exercices, à apprendre leurs leçons jusqu'à 18h15 ou 18h30, heure à laquelle les parents viennent récupérer leur enfant.

Le conseil de RPI est informé de cette utilisation nouvelle.

La convention entre la mairie et le collège a été mise à jour dans ce sens.

### 9 - PPMS – Incendie :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement.

Il en existe 2 : un « Risques majeurs » et un « attentat – Intrusion »

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

### Archingeay,

Le 8 octobre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay. Rien à signaler. Tout s'est bien passé.

On voit que les enfants sont rôdés avec cette alerte.

Le 18 octobre une alerte intrusion a été faite à l'école d'Archingeay. Le scénario était l'intrusion dans la cour de l'école d'un animal sauvage (un cerf rabattu par des chasseurs lors d'une battue).

Deux nouveautés ont été testées :

- ✚ Mettre un double des clés accroché à côté des portes de chaque classe afin que l'enseignant puisse fermer rapidement sans devoir chercher son trousseau de clé.
- ✚ Un nouveau système sonore pour déclencher l'alerte (identique à celui de les Nouillers) composé de plusieurs sonnettes réparties dans les différentes salles qui déclenchent des récepteurs eux aussi disposés dans chaque salle est très efficace. Le résultat est très concluant. Aucune modification n'est nécessaire.

### **Les Nouillers,**

Une alerte incendie a été faite 30/09/2024. Nous avons mis moins d'une minute pour nous mettre tous en sécurité. Personne n'était averti de l'exercice, à par la classe des PS-MS (quelques minutes avant l'alerte). Toutes les classes sont sorties en ordre.

Pour les PPMS, nous avons fait un exercice de confinement et un exercice d'intrusion le 07/10/24. Nous avons inventé le scénario d'un animal rentré dans la cour de l'école. Les trois classes du « haut » se confinent dans le dortoir, et la classe du bas dans la garderie.

De nombreux points sont à améliorer :

Il faudra penser à racheter des packs d'eau à stocker. Idem pour l'espace de confinement de la classe du « bas » dans la garderie.

- ✚ La classe des CP/CE1 n'a pas entendu le signal qui fonctionnait l'année dernière. Nous devons tester le matériel.
- ✚ Les moyens de communications entre les deux espaces de confinement est à retravailler aussi.

### **10- Travaux/investissements réalisés et à venir :**

Tout d'abord, il est important de le souligner chaque année même si ça fait de la répétition, mais nous remercions nos élus pour leur réactivité et l'investissement important qui est mis pour les écoles et les enfants de nos communes.

Nous travaillons dans de bonnes conditions.

### **Les Nouillers,**

Outre les nombreux travaux de réaménagement effectués par notre cantonnier dans chaque classe, des travaux ont été effectués. Les problèmes d'évacuation des toilettes du préau et de la garderie ont été réparés. La robinetterie des toilettes adultes aussi. La gâchette du portillon d'entrée une nouvelle fois réparée.

Il reste à réparer un robinet dans les sanitaires des maternelles. Pour les vitres des fenêtres de la classe des PS-MS et du dortoir (fendues avec la chaleur), les artisans sont au courant nous sommes dans l'attente de leur intervention.

Le périscolaire demande à nouveau à la mairie un panneau d'affichage et un système de sonnette fonctionnelle pour l'accueil périscolaire. L'adjointe chargée des écoles, s'en occupe.

### **Archingeay,**

Réalisés :

Des peintures ont été refaites à la cantine (placard).

Les bancs extérieurs ont tous été rénovés (ponçage + peinture).

Pas de travaux en attente pour le moment.

### **11- Finances : Bilan coopérative scolaire.**

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des Nouillers s'élève à **2865 euros** à la date du 07/11/2024.

La coopérative de l'école d'Archingeay s'élève à **1553** à la date du 30/09/2024.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

### **12- Bilan des projets et des manifestations réalisées.**

**Par l'Association de Parents d'Elèves (APE) :**

Réalisés :

- Le marché d'automne a eu lieu fin septembre, un moment de partage entre les parents et les enseignants, pour un bénéfice d'environ **500 euros** (buvette et vente de légumes et gâteaux).
- Vente de boîte à goûter 18 octobre 2024. Une première expérience réussie avec plus de 120 box écoulées.
- Soirée Halloween le 31 octobre 2024 : Un bon moment de partage.

A venir :

- Bourse à l'enfance le 8 décembre 2024.
- La soirée de Noël aura lieu le 13 décembre 2024.
- Une tombola où des huîtres sont à gagner.
- Le Trail du Bois Charmant aura lieu le 2 février 2025.
- Un loto sera organisé le 16 mars 2025.
- Une rando VTT/pédestre le 20 avril 2025.

M. Yonnet rappelle que certes l'APE permet, grâce à ses bénéficiaires de contribuer à financer des projets scolaires, mais c'est aussi une association qui participe à la vie associative de nos deux villages et qui permet aux parents de créer du lien.

### **Archingeay**

- 10 séances de **piscine** : Les CE2/CM1 du 09/09/2024 au 29/11/2024

Comme chaque année, nous avons la chance que nos élèves puissent avoir un cycle complet natation et ainsi ils peuvent passer le pass nautique (indispensable pour participer à des activités aquatiques telles que le canoë ou la voile) et aussi le savoir nager (ASNS).

Cela se passe à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.

- **Projet « classe dehors »** pour les CE2-CM1 de M. Yonnet (les lundis après-midis) : la classe de M. Yonnet apprend différemment et dans un univers différent des murs de l'école. Les élèves sont amenés à se déplacer vers le bois des Vergnes, le parc de La Mairie, les chaumes de Séchebec, le lavoir des Moutons, le potager... pour y faire classe autrement.

### **Les Nouillers**

- Les classes des GS-CP et des CP/CE1 se sont rendus à leur première séance de cinéma dans le cadre du projet école et cinéma au Gallia de Saintes, ils ont vu un film de Charly Chaplin « le cirque ». Ils en ont profité pour se rendre aussi à la médiathèque de Saintes l'après-midi.

- Les PS-MS-GS ont fait leur première sortie pour le projet école du dehors, il était prévu une sortie vendange mais cela a été annulé à la dernière minute.

### **13- Les sorties et projets à venir.**

### **Les Nouillers**

- La classe des TPS-PS-MS commenceront l'école du dehors la semaine prochaine.

- La classe des CP/CE1, GS/CP et PS-MS-GS participent à école et cinéma et maternelle et cinéma au Gallia de Saintes (les deux classes élémentaires auront trois séances et les maternelles deux séances).

- Le 29 novembre, nous faisons venir un spectacle de Noël à la salle des fêtes de Les Nouillers.

- Début décembre, les CP et CE1 se rendront à la piscine d'Atlantys de Saint Jean d'Angély pour leur cycle natation (tous les jeudis matin).

- Tous les GS et MS se rendront eux aussi pour un cycle classe bleue (projet aisance aquatique) à la piscine de Saint Jean d'Angély fin novembre tous les après-midis.

- Les deux classes de maternelle se rendront à une exposition sur le Petit Prince aux bassins de lumière à Bordeaux, puis au Museum d'histoires naturelles de Bordeaux le 3 décembre.

- Le 25 mai les deux classes de maternelle vont sur Brouage pour une course d'orientation dans la citadelle, et une animation dans les souterrains de la citadelle.

- Le 20 juin, les GS-CP et les CP-CE1 se rendront à la station d'épuration.

### **Archingeay**

- 10 séances de **piscine** pour Les CM2 du 02/12/2024 au 21/02/2025.

- **Jeudi 14 novembre** : Mission de santé publique "Bien Bouger, Bien Manger" prévention du surpoids et obésité chez les enfants.

- une intervention en classe pendant 1 heure et demi avec des minis-débats et des jeux.

- en seconde partie d'après-midi une visite de la ferme « Aux plants et jardins » à Bords et remise des paniers de légumes et fruits pour la réalisation d'une recette à la maison.

- **Vendredi 15 Novembre** : Les CE2/CM1: Séance de cinéma à Tonnay-Boutonne (Projet « Ecole et cinéma »).

- **Mardi 3 décembre** : Les CM2 : Sortie au bassin des lumières + Museum d'histoires naturelles à Bordeaux.

- **Jeudi 6 février** :

CM2 : Rallye avec le collège de St Savinien et les écoles du secteur.

Les CE2/CM1 : Sortie nature le long du Charenton + jeux d'orientation.

- **A partir de Mars 2025** (3 séances) : Projet avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE17) :

Avec la Classe de CE2/CM1 de M. Yonnet.

### **14- Questions et informations diverses.**

Aucune question diverse

**Fin de séance à 20h25.**